

Cher membre,

Le Cluster Lumière et le Campus Lumière sollicitent un financement structurant via un « Plan d'Investissement d'Avenir » (PIA) pour élargir les actions du Campus lumière, et lui permettre d'intéresser beaucoup plus de professions impliquées par la lumière qu'actuellement. Cela permettra notamment au Campus Lumière d'agir sur des formations importantes pour les usages de la lumière, notamment les architectes, le design, l'horticulture, l'automobile, etc. Cela en complément de l'électrotechnique sur lequel une colorisation des cursus existants Bac Pro à BTS a déjà initiée par le Campus depuis 2 ans.

Le Campus Lumière fonctionne depuis deux années maintenant, et a déjà obtenus des résultats concrets dans les formations d'électriciens en BAC+1 et BAC+2.

**Vous trouverez un document récapitulatif de ses actions passées et du plan d'investissement du PIA ci-dessous.**

Ce PIA apportera un financement réparti entre l'état à 50%, les collectivités locales à 20%, et le secteur privé à 30%.

Le projet que nous soumettons s'élève à 3 Millions d'euros, sur 6 ans, et nous devons donc mobiliser 900 k€ au travers des acteurs économiques, soit un montant annuel de 150 k€, qui peut être abondé de plusieurs façons :

- Par un fléchage de la taxe d'apprentissage, pour sa partie affectable
- Par des contributions en nature, en matériel ou en temps de vos collaborateurs
- Par une partie en numéraire.

L'intérêt de ce PIA pour nos entreprises consiste à faire connaître la Lumière et ses métiers, et vous permettre de recruter des professionnels compétents et rapidement adaptables à vos attentes.

Dans le contexte des bouleversements que nous vivons, et des nouveaux usages qui en découlent, cette dimension de formation initiale revêt un intérêt encore plus évident.

Un effet collatéral positif sera aussi au travers des moyens déployés de permettre la sensibilisation de la maîtrise d'ouvrage et des prescripteurs (BET, ...) sur les bonnes pratiques et ces nouveaux usages.

Plusieurs entreprises d'envergure nationale ont déjà notifié leur contribution, mais c'est important que nous puissions démontrer dans la présentation du PIA que c'est bien un tissu de nombreuses PME et ETI qui sont intéressées.

Le projet doit être déposé en octobre, et nous sollicitons votre support sous plusieurs formes non exclusives :

- Une lettre de manifestation d'intérêt à ce projet, et l'expression de vos attentes de pouvoir recruter du personnel qui a déjà connu la lumière et sa magie,
- Un engagement à flécher tout ou partie de la taxe d'apprentissage affectable (merci d'indiquer le montant annuel)
- Un engagement de mise à disposition de matériel ou de temps (indiquer le montant indicatif)
- Un engagement de contribution financière en numéraire démontrant votre intérêt pour ce projet.

Pour fixer des ordres de grandeur, une PME intéressée pourrait contribuer pour 10 000€HT par an, à répartir sur les 3 postes, avec par exemple :

- **3000 € en numéraire (30% de votre contribution totale)**
- 3000 € de Taxe d'apprentissage
- **4000 € en contribution en nature sur une base de 1000€ par jour pour un ingénieur, et de 500€ pour un technicien.**

Une ETI pourrait contribuer sur une somme plus importante, le double ou le triple, en fonction de l'intérêt qu'elle porte à ce projet et des potentiels de recrutement qu'il peut lui apporter.

Votre implication dans ce projet PIA du campus lumière vous donnera la possibilité de participer aux arbitrages pédagogiques, de proposer vos services en tant que formateur, et bien sûr, d'avoir un accès prioritaire aux élèves et étudiants. Nous étudions une structure qui permettra de mettre en place une représentation équilibrée des donateurs.

Nous ne vous demandons pas d'argent pour l'instant, mais une manifestation d'intérêt, générale, ou mieux, chiffrée si vous souhaitez vous inscrire dans cette dynamique, sur chacun des postes évoqués. **Vous noterez que cette manifestation d'intérêt ne constitue pas un engagement juridique.**

Un projet de document de soutien en Word est joint à ce message. Vous trouverez également une présentation succincte du Projet et le document officiel d'appel d'offre.

Pour votre information, une démarche similaire vis à vis des collectivités locales et territoriales est en cours. Cela confortera l'enracinement du projet dans les territoires.

En vous remerciant par avance de votre contribution à ce projet structurant pour notre Cluster, toute l'équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

Pièces jointes à télécharger ici :

- [Présentation PIA Campus Lumière](#)
- [Cahier des Charges Campus Lumière](#)
- [Lettre de soutien PME-PMI](#)

**Philippe BADAROUX**

Président du Cluster Lumière